

L'auteur est monsieur Biram Dah Abeid

Président d'IRA – Mauritanie, Député à l'Assemblée Nationale

La situation des droits de l'homme en Mauritanie est caractérisée par l'impunité continue sur les crimes d'esclavage héréditaire, l'esclavage par ascendance mais aussi l'esclavage moderne, l'exploitation et le trafic des mineurs. Il y a aussi l'impunité totale, les magistrats, les officiers de police judiciaires restent encore solidaires des criminels d'esclavage, d'exploitation des mineurs. Il y a aussi les discriminations à caractère raciale contre les populations autochtones mauritaniennes d'ascendance Africaine des crimes et délits de racisme qui sévissent encore dans l'impunité totale. La justice reste une justice de classe, une justice ethnique donc la majorité des populations, les noirs n'ont pas confiance dans la justice, ils sont totalement désespérés de la justice, il y a aussi la torture qui continue à être érigée en système mode d'extorquassions des aveux des détenus qui n'ont pas de soutiens et qui ne sont pas des détenus d'une certaine classe dominante d'une certaine catégorie. Il y a aussi les poursuites judiciaires, les prisonniers de conscience, le fameux article 306 qui punit les actes et les propos assimilés au blasphème par les juges et les par tenants du pouvoir dominant. Il y a aussi les viols sur les femmes ; la loi sur les violences faites aux femmes et aux filles continue à être refusée par le parlement à cause d'une mobilisation des groupes obscurantistes qui dominant dans beaucoup de sphères de l'état.